

Les subsides

constitue un heureux changement par rapport aux boîtes vertes des libéraux. La réaction des libéraux durant leurs années de règne a été de limiter l'expansion des services de livraison du courrier à domicile en ne laissant d'autre choix aux gens que de faire la queue à la poste ou à un dépôt de courrier, ou d'accomplir de longues distances pour aller chercher leur courrier.

Postes Canada tient aussi compte dans son plan d'ensemble de la nécessité d'améliorer l'accès du public aux services postaux de la manière la plus efficace possible et va donc intensifier son recours au secteur privé pour assurer ces services où et quand ce sera pratique.

Mes collègues d'en face vont continuer, comme des disques rayés, à répéter que l'expansion du rôle du secteur privé dans les services de livraison du courrier va se traduire par la disparition de nombreux emplois. Pour commencer, ils ont choisi de fermer les yeux sur l'intention de la société de s'orienter dans cette direction sur une période de 10 ans. Les simples départs normaux des employés de Postes Canada vont largement dépasser le nombre de postes affectés par cette initiative. En outre, Postes Canada va encourager ses propres employés occupant ces postes à accepter le défi de la libre entreprise et à se servir de leur expérience pour exploiter ces créneaux.

Je pense que le plan que nous avons élaboré en réponse à la volonté clairement exprimée des Canadiens représente le meilleur compromis possible entre la nécessité d'assurer un service postal meilleur et fiable et le devoir de mettre fin au déficit des services postaux.

L'équilibre entre un service amélioré et fiable et la rentabilité des activités n'est pas facile à réaliser. Le plan d'ensemble stipule la nécessité pour toutes les parties concernées, actionnaire, direction, syndicat et public en général, de faire un effort concerté pour assurer le succès de l'entreprise. Il est saisissant de voir qu'à l'inverse, l'opposition, comme elle l'a montré aujourd'hui, s'efforce de mettre en danger Postes Canada et son plan d'avenir en faisant de la politique à courte vue à des fins égoïstes.

[Français]

Madame la Présidente, au cours de la première partie du siècle, le ministère des Postes a affiché régulièrement des excédents, et il semble bien que d'autres administrations postales parviennent même de nos jours à enregistrer des profits. Il me semble et il ne fait aucun doute que la Société canadienne des postes peut faire ses frais pourvu, évidemment, que nous appuyions ses efforts.

Il faudra, pour ce faire, madame la Présidente, le courage d'adopter de nouvelles attitudes et de nouvelles approches. Il faudra de la part de tous ceux qui veulent un service postal de qualité, un souci et un effort d'objectivité. Si nos collègues de l'opposition voulaient cesser de faire du théâtre à ce propos, ils pourraient eux aussi réaliser, sinon reconnaître, que le plan de la Société est finalement à l'avantage de tous les Canadiens.

[Traduction]

M. Orlikow: Monsieur le Président, j'aimerais inviter le ministre à venir à Winnipeg visiter quelques-unes des zones de banlieue de ma circonscription. J'aimerais aussi inviter les députés conservateurs, par exemple le député de Winnipeg—Assiniboine (M. McKenzie) et le député de St. Boniface (M. Duguay) à visiter quelques-unes des banlieues de leur propre

circonscription et à discuter avec leurs habitants pour savoir s'ils préfèrent les superboîtes aux lettres ou la livraison à domicile du courrier dont bénéficient leurs voisins dans les quartiers plus anciens. Ils pourraient ainsi savoir ce que pensent vraiment les Canadiens.

L'un des moyens que va utiliser la poste pour se débarrasser de son déficit va être d'augmenter le tarif d'affranchissement des revues et des journaux de 30 p. 100, comme l'a annoncé Grant Carter, le directeur des publications de la Société, dans un discours à la *Presse spécialisée du Canada* il y a quelques jours. En réaction à ce discours, le président de la *Presse spécialisée du Canada* déclarait que toute augmentation des tarifs pourrait acculer beaucoup de petites publications à la faillite.

• (1600)

Dinah Hoyle, directeur exécutif de l'Association canadienne des éditeurs de périodiques, déclarait pour sa part:

Même une hausse de 30 p. 100 pourrait forcer beaucoup de revues littéraires et de revues d'art à faible tirage à cesser leur publication.

Ron Rempel, président de la *Canadian Church Press*, affirmait que les membres de son organisme connaîtraient le même sort. Nous n'avons encore rien entendu des représentants des hebdomadaires. Est-ce à cette condition que la Société canadienne des postes essaiera de résorber son déficit? S'il en est ainsi, le ministre et le gouvernement devraient se rendre compte qu'un fort pourcentage de journaux hebdomadaires, de revues et de publications d'affaires ou religieuses disparaîtront. Ils ne peuvent pas absorber cette hausse des coûts. Leurs lecteurs n'accepteront pas de payer beaucoup plus pour recevoir ces publications. Est-ce ce que le gouvernement propose?

[Français]

M. Côté (Langelier): Madame la Présidente, évidemment, je veux tout simplement mentionner que le gouvernement a donné des commentaires à la Société canadienne des postes, tout simplement préoccupé qu'il était, de faire en sorte que la Société, dans l'établissement de son plan corporatif, prenne en considération deux facteurs qui nous apparaissent essentiels. D'abord, le souci que les Canadiens ont de voir ce gouvernement régler ou tenter de régler la situation du déficit national et on sait jusqu'à quel point plusieurs sociétés de la Couronne rencontrent des difficultés à obtenir et à atteindre cette autosuffisance.

Donc, on a demandé dans un premier temps, et cela a été clairement exprimé, je crois, dans le Budget de mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson), au mois de février 1986, cela a été clairement exprimé, dis-je, à la Société canadienne des postes de faire en sorte que la Société dans l'établissement de son plan prenne en considération le déficit national, mais, tout en ce faisant, également tenir compte de la préoccupation que les Canadiens avaient de voir l'amélioration du service postal.

Et dans cet élan, madame la Présidente, permettez-moi justement de souligner que le gouvernement avait déjà, lors de la première augmentation des tarifs postaux qui avait été approuvée, on s'en souvient, au mois de juin 1985, et qui avait à ce moment-là fait l'objet de la création du comité Marchment, nous avons donné un mandat clair au comité Marchment d'examiner, d'entendre les préoccupations de tous les